

## Le PRÉFET du département du Var,

A MM. les Sous-préfets et Maires,

Messieurs,

Nous approchons de l'anniversaire d'un jour d'épouvantable mémoire. Une loi provoquée par le cri général de la France indignée, ordonne le retour annuel d'une cérémonie religieuse et funèbre, expiatoire de l'horrible parricide du 21 janvier.

Je viens, Messieurs, vous en rappeler l'exécution, bien certain que je ne fais qu'aller au-devant de vos vœux et de ceux des nombreux fidèles sujets du Roi dans mon département.

Ne ferez-vous pas dans cette circonstance, Messieurs, la même réflexion que moi ? Lorsque, pour avoir élevé ma faible voix dans le pieux dessein d'empêcher cet affreux attentat, mes jours furent exposés à toute la fureur des bourreaux de LOUIS XVI, qui étaient aussi ceux de la France, aurait-on pu prévoir que, dans ses desseins impénétrables, la providence me réservait pour assister plus tard et coopérer à la fête funèbre instituée pour l'expiation de ce grand crime !

Je compte, Messieurs, sur votre zèle à donner, de concert avec Messieurs les Curés et recteurs des paroisses, les ordres nécessaires pour l'exécution de cette triste, mais auguste et imposante cérémonie. J'autoriserai toutes les dépenses qu'elle nécessitera ; les communes peu aisées se borneront à celles que les localités et leurs ressources pourront leur permettre.

L'essentiel est d'apporter aux pieds des Saints autels, dans ce douloureux anniversaire, l'amertume des regrets qu'il nous cause, l'horreur des révolutions qui produisent tant de désordres et de crimes, et un dévouement sans borne et sans retour à l'Auguste Famille de nos Princes que le Ciel, dans sa clémence, a daigné rendre à nos vœux, et dont le Sceptre paternel peut seul, non seulement assurer le repos et le bonheur de la France, mais encore influencer si puissamment sur la paix et le bonheur du monde.

Voyez, Messieurs, les évènements récents de l'Espagne ; l'hydre révolutionnaire y causait des ravages et des maux inouis ; l'effroi général qu'elle inspirait faisait chanceler toutes les couronnes sur les têtes royales. Le chef auguste de nos Bourbons, sans écouter de vaines et perfides clameurs, conçoit le noble et généreux dessein de venir au secours d'un peuple désolé par l'anarchie et d'un ROI captif au milieu de ses sujets ; un autre Bourbon, notre vaillant et magnanime DUC D'ANGOULÈME vient à la tête de notre brave armée porter lui-même cet honorable secours ; et peu de mois, peu de jours lui suffisent pour la délivrance du peuple Espagnol et de son malheureux ROI. Toutes les têtes de l'hydre sont abattues ; et l'Espagne si long-temps et si cruellement foulée, la France et l'Europe allarmées respirent désormais à l'ombre de la Couronne triomphale qui pare le front du digne héritier des vertus civiles et militaires du Grand Henri.

Ces réflexions, Messieurs, vous ne les trouverez pas étrangères au sujet principal de ma lettre. Nous devons à d'anciennes et augustes infortunes la consolation de nos regrets, de notre fidélité et de notre amour ; et c'est aussi concourir à cette trop juste consolation, en exaltant et bénissant tous les bienfaits dont nous sommes redevables au retour si désiré de l'autorité tutélaire de nos Princes, et au poids imposant que le succès de leurs sages et vaillantes entreprises jette en faveur de notre pays dans la balance politique de l'Europe.

*Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée*

Signé DALMAS.